



Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

Historique, Objectifs

Au début du 20ème siècle la distribution publique de l'électricité était placée sous la responsabilité des communes dans le cadre d'une économie de concession.

Vers les années 30 des syndicats réunissent déjà plusieurs communes et *en 1947*, ces syndicats se regroupent pour former le **Syndicat Départemental d'Électricité du Cher**. Les communes, propriétaires des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz, confient contractuellement l'exploitation de ces réseaux à EDF *et le Syndicat exerce la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux de renforcements et d'extensions du réseau basse tension.*

En 2003, les syndicats primaires sont dissous, les communes adhèrent directement au Syndicat et de nouvelles compétences sont validées. *Puis en 2005*, le Syndicat Départemental d'Électricité prend son nom actuel : **Syndicat Départemental d'Énergie du Cher**

Compétences

Depuis 2006, le **SDE 18** a évolué en **syndicat mixte fermé**, "à la carte" avec les activités suivantes :

1 – compétences obligatoires

- maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de renforcements et d'extensions du réseau basse tension,
- contrôle de l'exploitation du réseau *par ERDF* / au cahier des charges signé entre les parties,
- conseil auprès des collectivités et défense des intérêts des usagers.

2 - Compétences à la carte

- réalisation de travaux neufs et maintenance de l'éclairage public,
- conseil des collectivités et réalisation de diagnostics énergétiques pour bâtiments communaux,
- centralisation de données cartographiques nécessaires à la gestion des réseaux du Syndicat ouvertent aux collectivités locales.

Composition du syndicat

Le Comité du SDE 18 *est constitué de 300 délégués titulaires et de 290 suppléants* qui représentent l'ensemble des communes et communautés de communes du département du cher.

Le Comité nomme le Président, les membres du Bureau exécutif, les membres de la Commission d'appel d'offres ainsi que les représentants du SDE 18 appelés à siéger dans différentes instances. Le bureau se réunit tous les 15 jours et comprend 14 vice-présidents et 7 délégations.

Le président actuel est le maire de Marmagne M.Aymar de Germay.

Pour Méry-ès-Bois les délégués sont Jean-Pierre Deschamps et Stephan Hermsen (suppléant).